



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR5300031 - Ile de Groix

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">12</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300031	1.3 Appellation du site Ile de Groix
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr">www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967955&dateTexte=&categorieLien=id>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -3,48694°

**Latitude** : 47,63139°

### 2.2 Superficie totale

28336,97 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	3 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56069	GROIX

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">1110</a> <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		5960,01 (21 %)		G	B	C	A	B
<a href="#">1140</a> <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		14,82 (0,05 %)		G	D			
<a href="#">1170</a> <i>Récifs</i>		15325,74 (54 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">1210</a> <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,46 (0 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">1220</a> <i>Végétation vivace des rivages de galets</i>		0,09 (0 %)		G	D			
<a href="#">1230</a> <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		66,61 (0,24 %)		G	B	C	C	B
<a href="#">2110</a> <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0,94 (0 %)		G	D			
<a href="#">2120</a> <i>Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)</i>		0,15 (0 %)		G	D			
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		70,02 (0,25 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">4040</a> <i>Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i></i>	X	17,56 (0,06 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,37 (0 %)		G	D			
<a href="#">8330</a> <i>Grottes marines submergées ou semi-submergées</i>		2,84 (0,01 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9180</a>	X	0,48		G	D			



Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

(0 %)

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<a href="#">Tursiops truncatus</a>	c			i	P	P	C	B	C	B
M	1351	<a href="#">Phocoena phocoena</a>	c			i	P	P	C	B	C	B
P	1421	<a href="#">Vandenboschia speciosa</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1441	<a href="#">Rumex rupestris</a>	p			i	P	G	C	A	C	A
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		<a href="#">Nucella lapillus</a>			i	P					X	
M		<a href="#">Balaenoptera acutorostrata</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Delphinus delphis</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Globicephala melas</a>			i	P			X		X	
P		<a href="#">Asphodelus arrondeaui</a>			i	P						X
P		<a href="#">Crambe maritima</a>			i	P						X
P		<a href="#">Eryngium maritimum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Isoetes histrix</a>			i	P						X
P		<a href="#">Linaria arenaria</a>			i	P			X	X		
P		<a href="#">Ophioglossum lusitanicum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Silene portensis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Cytisus scoparius subsp. maritimus</a>			i	P						X
P		<a href="#">Daucus carota subsp. gadecaei</a>			i	P						X
P		<a href="#">Romulea columnae subsp. coronata</a>			i	P						X
P		<a href="#">Trifolium repens subsp. occidentale</a>			i	P						X
P		<a href="#">Plantago holosteum var. littoralis</a>			i	P			X	X		
P		<a href="#">Lithothamnion coralloides</a>										X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

### Autres caractéristiques du site

Plateau de schistes cristallins (intérêt minéralogique exceptionnel : réserve naturelle) bordé de falaises couronnées de landes littorales. Présence de dunes perchées à l'est (nord et sud de la pointe de la Croix).

L'extension en 2008 permet ainsi de prendre en considération des zones intertidales sableuses et surtout rocheuses (1110,1140 et 1170) présentant des modes d'exposition différents et représentatifs. Cette extension vers l'Est permet ainsi de prendre en compte une partie de haut plateau rocheux sous-marin qui se prolonge de façon significative sur plusieurs milles avant une nouvelle rupture.

L'île de Groix représente la partie émergée d'un ensemble de roches métamorphiques particulières connues sous le nom de "schistes bleus" de 50 Km de long sur 8 à 10 Km de large, affleurant sous 5 à 40 m d'eau entre les îles des Glénan au nord-ouest, la presqu'île de Quiberon au sud-est et Belle-Ile au sud-sud-est. La prise en compte de la moitié Est de Groix, de la pointe du Grognon au Nord à Locqueltas au Sud permet de prolonger le périmètre de l'actuel site qui était essentiellement terrestre et côtier. Cette extension permet ainsi de prendre en considération des zones intertidales sableuses et rocheuses (1110,1140 et 1170) présentant des modes d'exposition différents et représentatifs. Cette extension vers l'Est permet ainsi de prendre en compte une partie de haut plateau rocheux sous-marin qui se prolonge de façon significative sur plusieurs milles avant une nouvelle rupture.

Vulnérabilité : Le piétinement (fréquentation touristique) des hauts de plage, dunes fixées, et des landes littorales provoque une rudéralisation de la flore littorale type.

Dans la partie marine étendue les menaces d'impacts directs sont faibles, que ce soit par la pêche ou les plaisanciers. Pour la zone de clapage des boues de dragage des ports orientais, au nord ouest de l'île, le suivi fin des impacts permettra d'orienter les solutions ou modalités pour que la conservation en bon état du milieu marin soit assurée. Pour la plaisance, le bassin de navigation de Lorient est assez important avec plus de 18000 bateaux immatriculés. Groix est une destination de prédilection avec plusieurs ports d'accueil très visités en été (Port Tudy, Port St Nicolas, Locamaria) même si la Côte Sauvage est moins accessible. Pour la pêche, essentiellement côtière, les bateaux proviennent pour leur majorité, soit de Lorient, soit de Port-Tudy. La disparition des laminaires en 2003 a conduit à émettre comme hypothèse une cause climatique (réchauffement global des eaux) à cette disparition. Aussi, Groix, du fait de sa position biogéographique, a été choisie comme zone atelier pour le suivi de ce réchauffement.

### 4.2 Qualité et importance

Le secteur ouest de l'île abrite des landes littorales thermo-atlantiques exceptionnelles à *Ulex maritimus* et où *Erica vagans* atteint sa limite nord de répartition. Des pelouses climaciques rases à *Plantago holosteum littoralis* (limite nord) contribuent également à faire de l'île un site d'intérêt botanique national. A noter par ailleurs les falaises suintantes à *Rumex rupestris* (espèce d'intérêt communautaire), la présence du *Crithmo-Crambetum maritimae* (Géhu 1960) J.-M. et J. Géhu 1969 (végétation vivace du sommet des cordons de galets - 1220) abritant le Chou marin (protégé au niveau national), qui constituent deux phytocénoses de grand intérêt patrimonial.

L'extension marine 2008 vers le large permet d'englober une part importante du plus vaste complexe d'habitats rocheux caractéristique du sud Bretagne et des bancs de sable intéressants avec notamment la présence de maërl et des zones de zostères. Elle intègre donc des zones intertidales ou subtidales sableuses et rocheuses présentant des modes d'exposition différents. Cette extension vers l'ouest permet ainsi de prendre en compte une partie de haut plateau rocheux sous-marin qui



se prolonge de façon significative sur plusieurs milles avant une nouvelle rupture. De même les platiers rocheux et bancs de sable de la baie de Locmaria, classés en réserve naturelle, et vers la basse des Chats au sud-est sont concernés.

A noter la présence de l'habitat pelouse à Ophioglossum lusitanicum et Isoetes histrix sur des surfaces très restreintes, non cartographiables et très temporaires. Il se présente en mosaïque au sein de l'habitat pelouse de falaise littorale (1230).

La prise en compte d'un secteur très large qui s'étend à 7 milles à l'ouest de Groix et à 7 milles au Sud allant de l'Ouest au sud repose sur l'habitat " Récifs " et plus spécialement l'habitat élémentaire " Roche infralittorale en mode exposé " , notamment dans l'axe basse Buzig-basse de Groix. Cet axe s'apparente à une forme de chaussée profonde (autour de 20 mètres de profondeur en moyenne) dont la partie Sud constitue un habitat circalittoral de substrat meuble. L'intérêt de ce périmètre élargi repose aussi sur l'intégration du début de la Grande Vasière. L'habitat de la convention OSPAR " Colonies de pennatules et mégafaune fouisseuse " permet de légitimer ce périmètre vers le large : il s'agit de plaines de vase fine, à des profondeurs se situant entre 15 et 200 mètres ou plus abritant des populations telle que Virgularia mirabilis ou Pennatula phosphorea

Au niveau faunistique, de nombreuses espèces rares ou remarquables ont été observées dans ces récifs (spongiaires, hydriaires, anthozoaires, bryozoaires, vers polychètes, échiuriens, crustacés et mollusques sédentaires, faune mobile ) (Castric-Fey et L'Hardy-Halos, 2001).

Il s'agit en outre d'un site de fréquentation saisonnière par des mammifères marins dont le grand Dauphin.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%





Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

## 4.5 Documentation

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2004 - " Diagnostic agricole et territorial de l'île de Groix ", 20 p.

AUDREN C., TRIBOULET C., 1990 - " Un témoin exceptionnel de l'histoire géologique hercynienne de l'Europe " in " L'île de Groix ", in Penn ar Bed, numéro spécial, p 16-27.

AUSSEUR-DOLLEANS C., 1993 - " Aménager vos sentiers en milieux dunaires ", Atelier Technique des Espaces Naturels, 73 p.

BIORET F., 1985 - " Etude de la végétation des milieux naturels des îles de Batz, Ouessant et Groix : état actuel et évolution, influence de l'homme et dégradations ", Université de Nantes, Observatoire des changements dans les îles bretonnes, 186 pp.

BIORET F., 1989 - " Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de quelques îles et archipels ouest et sud armoricains ", Thèse de doctorat de l'Université de Nantes, 480 p.

BIORET F., 1990 - " La végétation de l'île de Groix " in " L'île de Groix ", Penn ar Bed, numéro spécial, p 16-27.

BIORET F., BRIGAND L., 1993 - " Fréquentation humaine et protection des espaces naturel littoraux : un exemple de diagnostic en vue d'une stratégie d'aménagement intégré ", Bull. Ecol., Tome 24, p 96 - 99.

BIORET F., BRIGAND L., LE DEMEZET M., 1989 - " L'environnement, argument de développement d'un tourisme intégré dans les îles bretonnes " in " Actes du colloque Territoires et Sociétés insulaires ", Ministère de l'Environnement, p 399 - 406.

BRETAGNE VIVANTE, Réserve naturelle François Le bail - Plans de gestion et rapports d'activités.

BRIGAND L., 1983 - " Les îles bretonnes : Aspects géographiques de l'insularité ", Thèse de 3ème cycle de l'Université de Bretagne Occidentale, Tome I, 267 p.

BRIGAND L., 2002 - " Les îles du Ponant, Histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique ", 480 pp.

BRIGAND L., LE DEMEZET M., 1986 - " Les changements écologiques, économiques et sociologiques dans les îles du Ponant : le cas de Batz, Ouessant et Groix ", Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture, 194 p.

BRIGAND L., MORINIERE C., 1990 - " Paysages et organisation de l'espace " in " L'île de Groix ", Penn ar Bed, numéro spécial, p 50-63.

BRIGAND L., FICHAUT B., MARQUES P., 1998 - " Archipel de Chausey, étude de fréquentation ", CNRS, Laboratoire Géosystèmes, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 101 p.

CANADO G., CHAUVAUD S. (TBM), 2003 - " Cartographie des habitats marins d'intérêt européen de l'île de Groix " et " Notice ".

CANADO G., CHAUVAUD L., CHAUVAUD S., FORTIN M., GELINAUD G., GRALL J., 2002 - " Mise en place d'un réseau d'observation des habitats insulaires marins du Morbihan ", Direction Régionale de l'Environnement, 41 p.

CASTRIC-FEY A., L'HARDY-HALOS M-TH., 2001 - " Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de l'île de Groix ", Association pour la Découverte du Monde Sous-marin, 175 p.

CAPITAINE E., 2000 - " Etude de déplacement - Ile de Groix ", Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, 60 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST, 2000. " Inventaire et cartographie des habitats terrestres, Rapport de synthèse " et " Notice d'accompagnement de la carte des habitats terrestres ".



- FIERS V., 2003. " Etudes scientifiques en espaces naturels ", Atelier Technique des Espaces Naturels, 96 p.
- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (Finistère), 2001 - " L'organisation de la fréquentation du public dans les espaces naturels : enseignements de l'opération Grand Site National Pointe du Raz, Pointe du Van, Cap Sizun ".
- DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT - " Les dunes : une richesse à protéger et mettre en valeur ", 47 p.
- DUTOIT T., MAUBERT P., 1995 - " Connaître et gérer les pelouses calcicoles ", Atelier Techniques des Espaces Naturels, 65 p.
- DUVIAL J., 1986 - " Aménagement et gestion des dunes du nord de la France ", Ministère de l'Environnement, Délégation à la qualité de la vie, 55 p.
- DUVIARD D., 1978 - " Groix, l'île des thoniers ", Ed. des quatre seigneurs, Grenoble, 405 p.
- ENOUL P. - " Restaurer nos espaces naturels, Bilan d'un savoir-faire en Bretagne ", Institut Régional du Patrimoine, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 55 p.
- GALLET S., 2001 - " Les landes atlantiques : De l'écologie des perturbations à la gestion conservatoire. Exemple du site mégalithique de Carnac ", Thèse de l'Université de Rennes I, 298 p.
- HALLEGOUET B., GORAGUER F., 1990 - " Les formes du relief " in " L'île de Groix ", Penn ar Bed, numéro spécial, p 29-37.
- HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.
- INSTITUT REGIONAL DU PATRIMOINE, 1995 - " Les landes de Bretagne, une richesse à protéger, à gérer, à mettre en valeur ".
- JAHAN E., 2003 - " Mise en place d'un programme de surveillance de l'érosion côtière sur le littoral du Pays de Lorient : Exemple de l'île de Groix ", Mémoire de DESS (Expertise et gestion des littoraux) de l'Université de Bretagne Occidentale, 109 p.
- LE BERRIGAUD S., MORGAN A., MASFRAND V., 1999 - " Groix, vers une nouvelle identité ? ", Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture, 112 p.
- LE BORGNE J., 1995 - " Analyse et gestion de la friche de l'île de Groix ", Maîtrise de géographie de l'Université de Bretagne Occidentale, 94 p.
- LE BRUN C., 2003 - " Les impacts de la fréquentation sur le sentier côtier et les espaces naturels littoraux de l'île de Groix ", Mémoire de DESS (Expertise et gestion des littoraux) de l'Université de Bretagne Occidentale, 98 p.
- LECUYER J., PORTIER J., 1994 - " Agriculture - Environnement dans les îles du Ponant. Ile de Groix ", Association des Iles du Ponant, 26 p.
- LEROY D., 2001 - " Aperçu sur le patrimoine archéologique de l'île de Groix " in " Les cahiers de l'île de Groix : Aux origines des paysages, une autre découverte de l'île de Groix ", Numéro spécial mars 2001, Ecomusée de l'île de Groix, p 3-8.
- LOUIS-DUBREUIL J.P., 1984 - " Les dunes de Bretagne : Aménagement et gestion ", Ministère de l'Environnement, Délégation à la qualité de la vie, 96 p.
- MORINIERE C., 1990 - " Fréquentation touristique à Groix ", Université de Bretagne Sud, 25 p.
- PERON F., 1993 - " Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui ", 287 p.
- PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), 2003 - Etat des lieux, diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- PRIEUR L., 2002 - " La Loi Littoral ", La lettre du cadre territorial, 187 p.
- VALENTIN-SMITH G., 1998 - " Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 ", Réserves naturelles de France/Atelier Technique des Espaces Naturels, Quétigny, 144 p.



VOURC'H D., 2002 - " Notice de gestion du périmètre d'intervention foncière du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres sur l'île de Groix ", Mémoire de DESS, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - délégation Bretagne.

Castric-Fey A., L'Hardy-Halos M.-Th., 2001. Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de l'île de Groix, Association pour la Découverte du Monde Sous-marin, 175 p.

Commune de Groix, 2004. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR5300031 de l'île de Groix. Commune de Groix/DIREN Bretagne, 212 p.

Courtel J.E. (coord.), 1998. Quel avenir pour la façade atlantique? Réflexions à partager, pour agir mieux ensemble", DATAR, Secrétariat général à la mer : <http://www.bretagne-environnement.org/telecharger/1049200288-le-littoral-breton.pdf>

Derrien-Courtel S., 2006. Suivi stationnel des roches subtidales - 2004-2005 - Suivi du Benthos, Région Bretagne. REBENT - IFREMER/MNHN, 262 p.

Grall J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, Rebut, 20 p.

Leblond E., Merrien C., Berthou P., Demaneche S., Rostiaux E., 2007. Les activités des navires de pêche en 2005, réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages. IFREMER, 240 p.

Les Cahiers d'Habitats, 2004. Habitats côtiers, Natura 2000, Tome 2. La documentation française, 399 p.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
13	Terrain acquis par un département	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	4 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Groix côte sud	+	1%
13	Pointe des chats	+	1%
31	Ile de Groix	*	%
32	Ile de Groix	+	4%
36	François le Bail - Ile de Groix	+	1%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Lorient Agglomération

Adresse : Maison de l'Agglomération, Esplanade du Péristyle - CS 20001  
56314 LORIENT Cedex 30

Courriel : tdelatouche@agglo-orient.fr

Organisation : Agence française pour la biodiversité Site de Nantes # Antenne Atlantique

Adresse : C/O DIRM NAMO 2, bd Allard BP 78749 44187 Nantes cedex 2

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Commune de Groix et communauté d'agglomération du Pays de Lorient.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;

Point d'entrée et de sortie de la BAN Lann-Bihoué;

Zone de posé d'hélicoptères;

Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage chaîne SAR et artifices;

Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon.

Zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense.

Surface :



Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;  
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);  
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires;  
Zones de tir;  
Zones en bordure Est avec le champ de tir marin de Gâvres;  
Zone d'exercices amphibies;  
Zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possible d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique potentiellement dense.

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29) ;  
Emissions sonar.  
Zone d'opérations de Guerre des mines;  
Opérations de chasse aux mines.

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le classement concerne le Sémaphore de Beg Melen, le Fort Surville et les zones aériennes dangereuses LFD18 et D13. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.